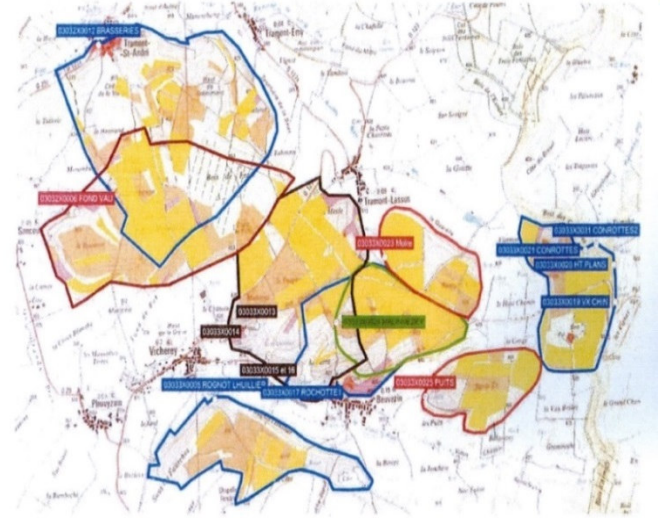


✓ CONTEXTE

Les captages dégradés du plateau de Vicherey-Beuvezin (88/54) sont constitués de **16 sources** exploitées par 6 collectivités : la Commune de Beuvezin (54), les Syndicats Intercommunaux d'Aboncourt-Maconcourt (88), de Grimonviller (54), de Pulligny (54) et la Commune de Tramont-Lassus (54) et le Syndicat Intercommunal de Vicherey-Aroffe dans les Vosges. Ils alimentent en eau potable, en totalité ou en partie, plus de 14 000 habitants.

La surface totale de la zone de protection globale pour l'ensemble des aires d'alimentation des captages (AAC) dégradés est estimée à 1 190 hectares dont **690 de Surface Agricole Utile (SAU)** concernant **34 agriculteurs** (19 en Meurthe-et-Moselle et 15 dans les Vosges).

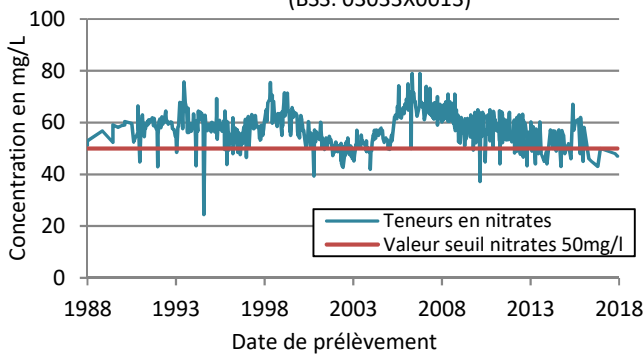


Extrait de l'arrêté interpréfectoral du 27/08/2012 relatif à la délimitation de la zone de protection des Aires d'Alimentation de Captages dégradés du plateau de Vicherey-Beuvezin (54) © DDT Vosges et Meurthe-et-Moselle

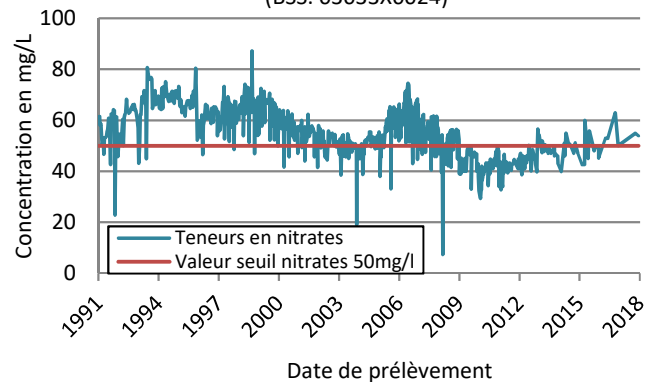
✓ LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE

NITRATES

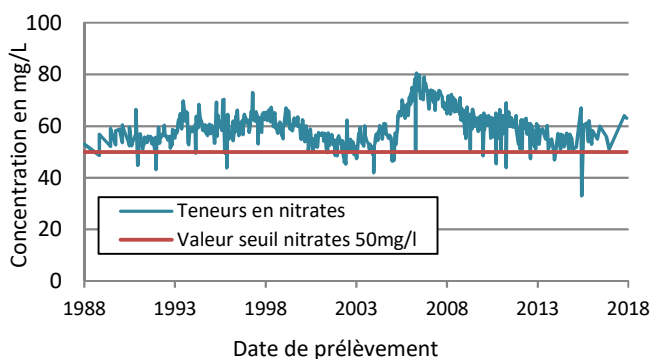
Évolution des teneurs en nitrates de la source de Laveau-Haut à Vicherey (88) (BSS: 03033X0013)



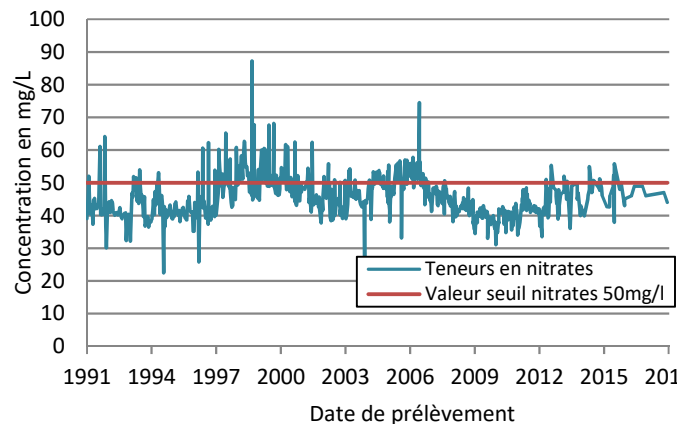
Évolution des teneurs en nitrates de la source de Malin Vezey à Beuvezin (54) (BSS: 03033X0024)



Évolution des teneurs en nitrates de la source de Morley à Soncourt (88) (BSS: 03032X0006)



Évolution des teneurs en nitrates de la source des Puits à Beuvezin (54) (BSS: 03033X0025)

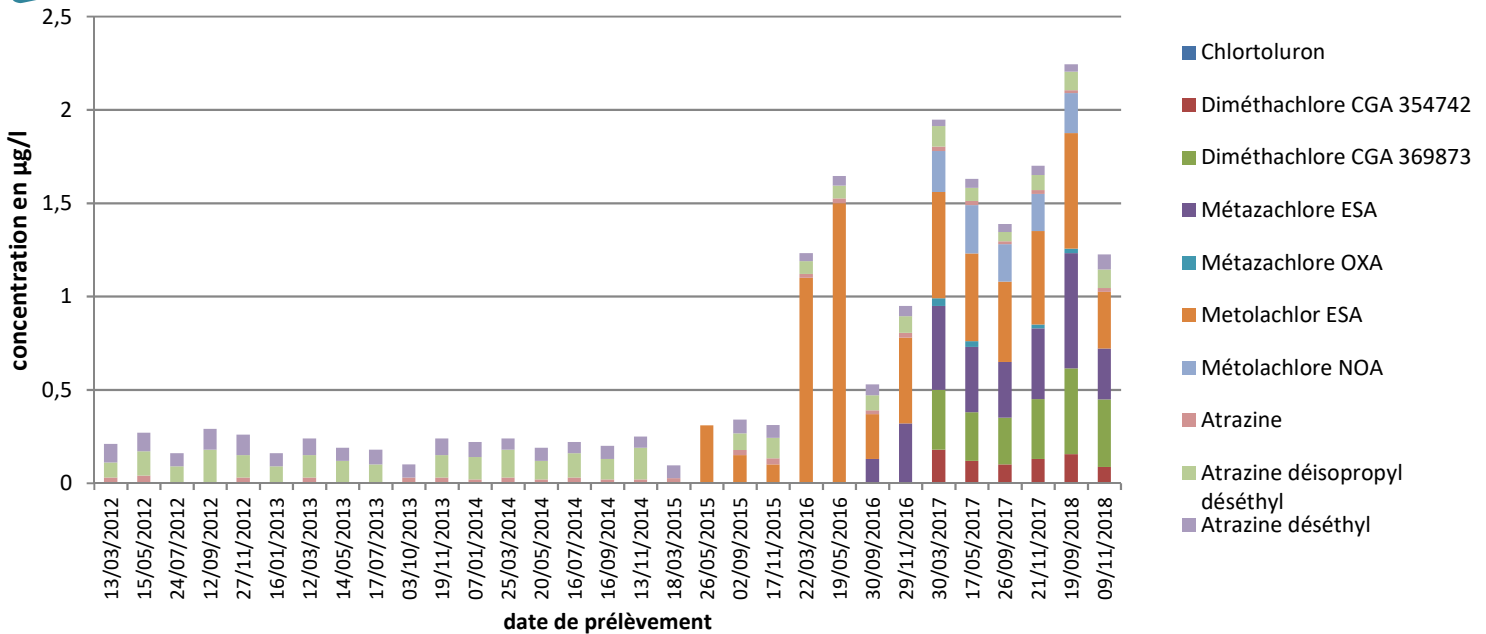


© Données extraites du portail national d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (ADES) et de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

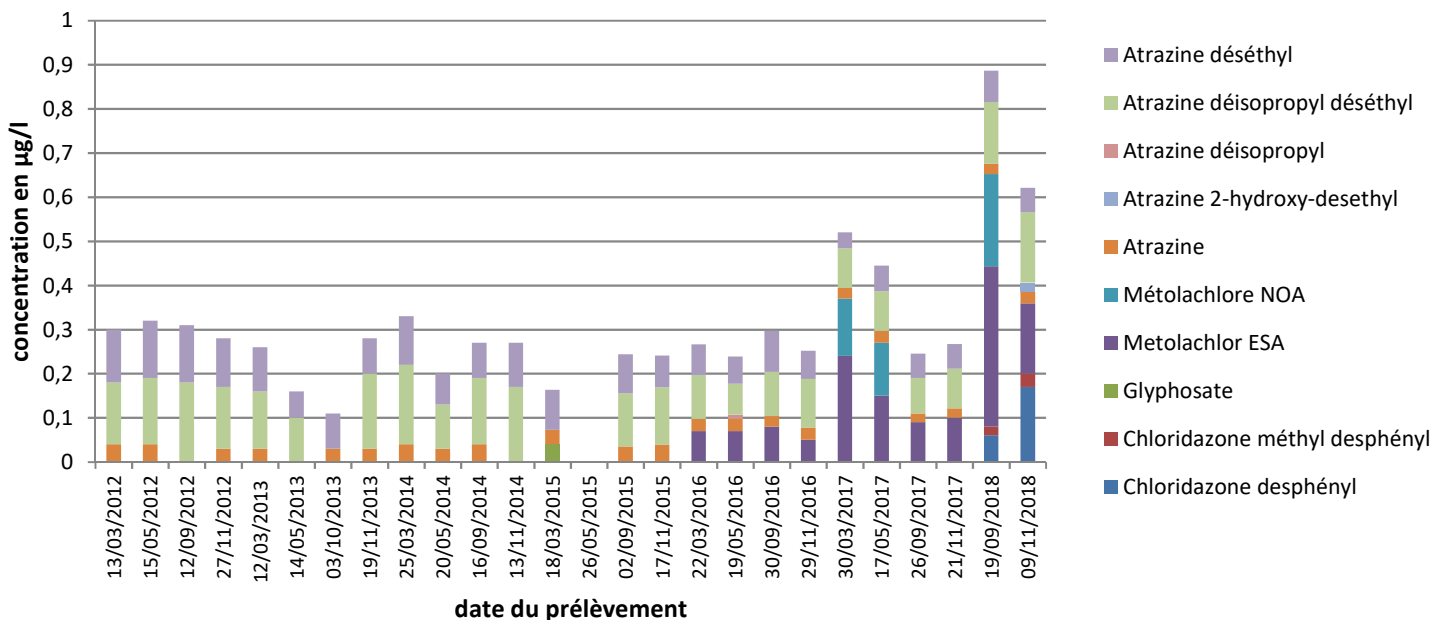
Toutes ces sources sont très impactées par les pollutions d'origines agricole. Les actions mises en place sur l'ensemble de ces captages depuis 1991 ont permis sur certaines sources, d'atténuer les teneurs élevées en nitrates mais n'ont pas permis de progresser réellement sur un certain nombre de ces captages, car les teneurs restent toujours **supérieures à 50 mg/L de nitrates**. On note tout de même une stabilisation des teneurs en nitrates à Beuvezin (54) et une tendance à la baisse à Vicherey et Soncourt (88).

PESTICIDES

Cumul des concentrations en pesticides à la source de Laveau-Haut à Vicherey (88) (BSS : 0300X0013)



Cumul des concentrations en pesticides à la source Rognot-Lhuillier à Vicherey (88) (BSS : 03033X0005)



Certains captages présentent également des problématiques liées aux pesticides et notamment à l'atrazine et ses dérivés avec des pics supérieurs à la norme de potabilité de **0,1 µg/L**. C'est le cas du captage de Rognot-Lhuillier à Vicherey (88) (cf. graphique ci-dessus).

L'atrazine, herbicide interdit depuis 2003, fut très largement utilisé pour de nombreux usages.

Depuis 2016, on note la détection d'un certain nombre de métabolites d'autres désherbants. A titre d'exemple, sur le captage de Laveau-Haut à Vicherey (cf. 1^{er} graphique ci-dessus), les métabolites du S-métolachlore, du métazachlore ou encore du diméthachlore sont quantifiés au dessus des seuils de potabilité. A noter que la valeur seuil pour les métabolites du métazachlore classés non pertinents pour les eaux destinées à la consommation humaine, est fixée à 0,9 µg/L. Il s'agit d'un herbicide utilisé sur colza.

✓ BILAN DES ACTIONS ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE

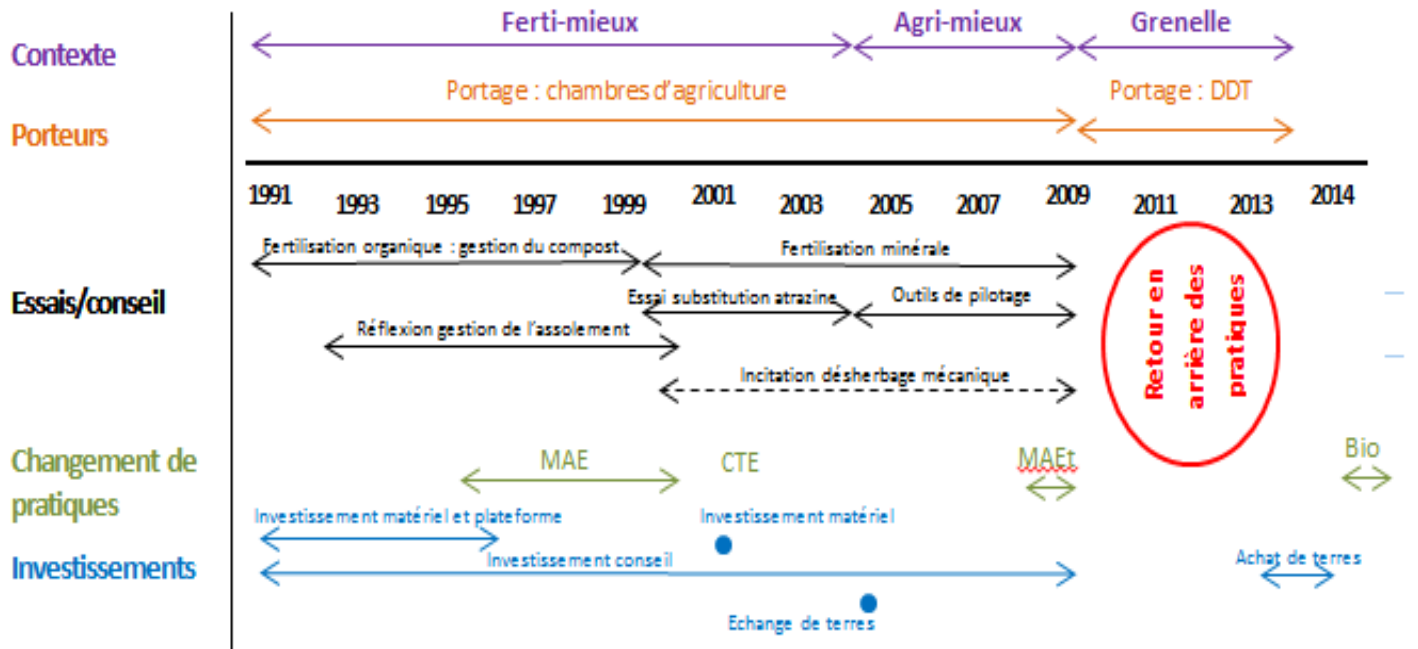
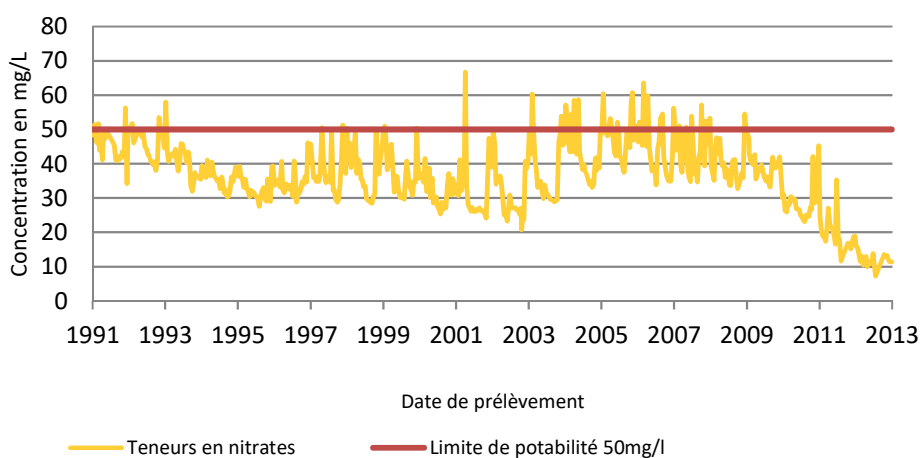


Illustration issue du rapport de synthèse de l'étude menée sur le Haut-Saintois par l'INRA – septembre 2015

- Les retours en arrière **des pratiques d'ajustement** ont été identifiés dans l'enquête réalisée en 2015 dans le cadre du diagnostic grenelle. Ils se traduisent, sur certains captages, par des remontées des teneurs en nitrates. Cet exemple illustre la nécessité d'activer d'autres leviers en vue de garantir une restauration pérenne de la ressource à l'instar de ce qui s'est fait sur la **source du Moiré à Tramont-Lassus (54)** (graphique page suivante).
- Dans ce contexte, pour aider à redynamiser la question de la protection de la ressource en eau, l'INRA a réalisé en 2015 une « **cartographie des acteurs** » visant à dresser un état des lieux objectif de la faible dynamique existante sur cette zone pourtant concernée par de nombreux captages dégradés. Cette étude a permis de mieux comprendre le territoire, ses acteurs et ses enjeux et a pu contribuer à relancer le dialogue entre collectivités.
- Entre 1991 et 2007 ce sont au moins **900 000 €** (chiffre extrait du rapport de synthèse de l'étude menée sur le Haut-Saintois par l'INRA de septembre 2015) qui ont été investis sur le territoire du Haut-Saintois pour soutenir les opérations de protection de la ressource en eau. Les financements des opérations Ferti-mieux puis Agri-mieux étaient principalement de trois types : **investissement dans du matériel ou des structures** (plateformes de compostage), **soutien au conseil agricole** (inclus la mise en place d'essais) et **soutien à l'achat de foncier**. Les principaux financeurs de ces opérations étaient l'agence de l'eau Rhin-Meuse, les chambres d'agriculture et le Conseil régional.
- L'opération Agri-mieux du Haut-Saintois alliant animation, investissements et Mesures Agro-Environnementales (MAE) a montré son efficacité pour certaines sources dans les changements de pratiques qui s'est traduit par une baisse des teneurs en nitrates. Sur les autres ressources, le constat est fait que ces **outils constituent une première phase, mais ne sont pas suffisants** au regard des résultats sur la qualité de l'eau.
- Cette opération a donc été arrêtée en 2009 dans le but de passer le relais à d'autres types d'actions de protection des captages sous maîtrise d'ouvrage des collectivités avec la possibilité de décliner d'autres outils : foncier, filière... **Cette transition s'est faite difficilement** en raison d'une faible implication des acteurs, ce qui a **fait perdre une partie des bénéfices des 20 années d'animation** en entraînant sur le terrain **des retours en arrière au niveau de pratiques d'ajustement**.

Évolution des teneurs en nitrates de la source de Moiré à Tramont-Lassus (54) (BSS: 03033X0023)



Des teneurs dépassant le seuil réglementaire de 50 mg/L ont été régulièrement enregistrées jusqu'en 2009 dans la source du Moiré. Elles ont ensuite significativement baissé pour atteindre une moyenne de 4 mg/L en 2016.

Cette baisse significative est la conséquence de la remise en herbe en 2009 de 17 hectares sur les 80 que compte l'aire d'alimentation du captage (AAC).

- L'opportunité de l'appel à projets « collectivités - captages » avait permis de lancer **une opération foncière innovante** sur les captages de Beuvezin (54) en utilisant l'aménagement foncier de la commune **comme outil pérenne de protection des sources classées Grenelle**. L'objectif était de localiser l'herbe et/ou les cultures bas intrants sur les parcelles les plus à risques identifiées sur l'aire d'alimentation. En raison d'un désaccord entre les agriculteurs et les élus, ce projet a malheureusement été abandonné.
- Un nouvel animateur « mission eau » est embauché en 2017 par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny pour le compte des 6 communes et syndicat du plateau. L'objectif majeur est d'agir sur les filières et d'inciter la mise en place de Cultures à Bas Niveau Impact (CBNI) par la valorisation de leurs débouchés.
- Un nouveau plan d'actions triennal, basé sur le volontariat, est élaboré en 2018. Des dispositifs réglementaires seront activés si il n'y a pas de résultats probant sur le secteur. Le programme se focalise sur :
 - ❖ La mise en place de cultures à bas niveau d'impact grâce à des actions sur le foncier.
 - ❖ La gestion optimale des digestats.

Une candidature à l'AMI Grand Est « soutien aux filières favorables à la ressource en eau » a été déposée en 2018 portant sur la réalisation d'étude de faisabilité pour le développement de productions liées à des cultures favorables à la protection de la ressource en eau sur le plateau. Cette étude a conduit à proposer la silphie comme alternative au maïs pour alimenter l'unité de méthanisation récemment implantée sur le plateau. C'est dans ce contexte que le Syndicat des eaux propose de tester une première mise en culture de la silphie sur les terrains du plateau. Ce projet a fait l'objet d'une nouvelle candidature à la session 2019 de l'AMI filières.



COMMENT PROGRESSER SUR CE SECTEUR ?

Le territoire du Haut-Santois est concerné depuis une vingtaine d'années par des questions de lutte contre les pollutions notamment à travers la mise en place des opérations Ferti-Mieux puis Agri-Mieux. Ces actions agricoles « classiques » dont le coût est évalué à **900 000 € (entre 1991 et 2007)**, ont montré une efficacité partielle et ponctuelle sur la ressource. Les dernières tendances sont assez encourageantes avec l'arrêt des augmentations et même des diminutions des teneurs en nitrates pour certaines sources. **Une évolution forte des systèmes de culture est à privilégier permettant ainsi de pérenniser les acquis de 20 années d'animation agricole.**

Cet exemple illustre les difficultés pour mobiliser des partenaires autour de la protection de l'eau. Le dialogue territorial mis en place par l'INRA a permis de faire prendre conscience à certaines collectivités **de leur place dans le jeu des acteurs**, leur rôle étant déterminant dans la reconquête des captages.

Pour plus d'information: deaumineau.grandest.fr (N° 08008)